

NORDLITT Vendredi 16 octobre Page:8/9

CÔTE D'OPALE

16/10/2020

SANTÉ

Le gouvernement demande aux soignants de ne pas prendre de vacances

L.P
L.P

Les syndicats hospitaliers réclamaient notamment plus de moyens humains et matériels hier à Calais.

Le gouvernement a annoncé hier une prime pour les soignants ne prenant pas leurs congés. Le même jour, les syndicats hospitaliers appelaient à la mobilisation nationale.

Hier matin, devant l'entrée du Centre Hospitalier de Calais, les drapeaux rouges de la CGT étaient sortis. Une cinquantaine de grévistes avait répondu localement à l'appel à la grève lancé nationalement. Le mouvement s'est notamment inscrit dans les annonces du Premier ministre, Jean Castex, sur la hausse de salaires avancée et des primes pour les soignants qui ne prendraient pas leurs congés.

COLÈRE, DÉCEPTION ET INQUIÉTUDE

« *La santé n'est toujours pas une priorité malgré les apparences !*, clament les syndicalistes, *La gestion chaotique de la crise sanitaire par le gouvernement crée de la colère chez les soignants.* » Derrière ce sentiment de colère, de la déception vis-à-vis du Ségur de la Santé (consultation des acteurs soin qui s'est déroulée du 25 mai au 10 juillet, ndlr), mais aussi de l'inquiétude avec l'épidémie qui refait surface. « *On est juste mieux préparé avec les gestes barrières et les masques, mais il n'y pas de lits supplémentaires, ni de matériel, ni le personnel suffisant. L'hôpital n'a donc toujours pas la capacité d'assurer à la fois la prise en charge des patients habituels et de ceux atteints par le coronavirus. Les hôpitaux ne sont pas mieux préparés à la seconde vague de la Covid-19...* », explique Grégory Lescieux, secrétaire adjoint de la CGT du Centre Hospitalier de Calais.

Parmi leurs revendications locales : la prise en considération de leurs collègues du CSAPA (Centre de Soins d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) et du foyer de vie de la Roselière dans la revalorisation salariale promise par le Ségur.

« Les hôpitaux ne sont pas mieux préparés à la seconde vague de la Covid-19... »

« *Le CTI (Complément de Traitement Indiciaire) nous a été promis pour mars 2021, il s'élève à 183 euros. La quinzaine de personnes de ces deux services n'en est pas concernée au prétexte qu'elles appartiennent au domaine médico-social, mais elles sont, au même titre, des employés du CH de Calais et doivent le percevoir* », explique Séverine Vasseur, secrétaire générale de la CGT du CH Calais.

Est également évoqué le sort des agents contractuels. « *La direction de l'établissement nous a fait savoir qu'elle titulariserait des agents à condition que les titulaires renoncent à un jour de congé, pour pouvoir les financer* », expliquait hier dans nos colonnes Séverine Vasseur. Pour cette cause, une pétition a été lancée mardi, et tournait encore dans les services hier. Son but : réclamer la mise en stage des contractuels et des titularisations massives ainsi que le maintien du jour férié local.

De manière plus globale, la CGT demande la réouverture massive de lits « *de partout où elle est nécessaire* » mais également des embauches immédiates : « *A Calais, on continue de faire fuir le personnel, or si on veut du personnel qualifié, on doit le*

payer à sa juste valeur. De plus en plus de soignants quittent le navire, ils sont éccœurés. À la première vague on était motivés, maintenant on est épuisés. » .

La direction n'a pas répondu à nos sollicitations

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)